

FINANCIÈRE DE L'ARC

Édition spéciale : élections américaines

4 novembre 2026

LES CHIFFRES A RETENIR

11,9 milliards de dollars

Les dépenses des candidats à l'élection 2026 de mi-mandat, contre 8,9 en 2022.

145 millions de dollars

Les fonds levés par James Talarico, nouveau sénateur démocrate élu au Texas.

61,7 millions

Le nombre record d'électeurs américains ayant voté par anticipation, selon l'Université de Floride.

VOTRE CONTACT



Axelle **RIESI**
Responsable des relations partenaires

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85



par Arnaud BENOIST-VIDAL, gérant d'actifs

Donald Trump ligoté, mais pas bâillonné !

Même si les résultats sont encore préliminaires, l'issue ne fait aucun doute. Une véritable vague bleue a déferlé dans les urnes américaines au cours de ces élections de mi-mandat avec un Congrès qui bascule dans le camp démocrate. Le Président a même reconnu sa défaite sur plusieurs médias américains, en citant la guerre en Iran comme principale cause de cette débâcle. **Maintenant que la perte du Congrès est actée, quelles vont être les conséquences pour les marchés de ce pouvoir partagé entre l'exécutif et le législatif ?** Le locataire de la Maison-Blanche en ressort évidemment affaibli, mais pas totalement vaincu, car celui-ci conserve de nombreux pouvoirs, dont celui de signer des ***executing orders*** (décrets) et de dégainer **son droit de véto** à des lois démocrates passées par le nouveau Congrès, jugées trop à gauche. Une fois encore ne réagissons pas à chaud, sans une analyse factuelle et réfléchie de la situation. Faisons un point ensemble sur la suite probable des évènements.

Une sanction bleue par des électeurs rouges

Pas de triomphalisme hâtif ! Celui qui croit que les électeurs du Kansas, du Maine et du Texas sont devenus démocrates dans l'âme se trompe totalement. Ce n'est pas un hasard si ces sièges de sénateur étaient aux mains de candidats républicains depuis respectivement 1932, 1978 et 1988. Le vote de cette nuit est en réalité un vote de sanction contre l'essence et la vie chères. Ce qui importe pour ces citoyens, c'est que le prix du gallon retrouve le niveau d'avant la guerre avec l'Iran, soit autour des 3 dollars, contre un pic récent de 5 dollars, afin de remplir abondamment les réservoirs des limousines et des pickups. L'énergie bon marché était une promesse de campagne non tenue, qu'il convient d'honorer. La balle est donc dans le camp de l'Exécutif, qui est sommé de trouver la solution, qu'elle soit dans la finesse et la diplomatie ou la force. Mais si la Maison-Blanche s'entête à jouer les durs contre les Perses, qu'ils fassent vite baisser le prix du carburant, d'une manière ou d'une autre.

Que dit l'Histoire dans une situation de partage des pouvoirs ?

Est-ce la fin du monde sur les marchés ? Les statistiques nous disent clairement que non. Selon une étude réalisée par l'américain Raymond James, la chambre a basculé 7 fois depuis 1946, soit depuis 80 ans. La performance du marché américain a toujours été positive dans les 12 mois après l'élection.

➔ **La suite page suivante**



FINANCIÈRE DE L'ARC

Édition spéciale : élections américaines

4 novembre 2026

LA SUITE

Les actionnaires ont également gagné de l'argent six fois sur sept dans les 3 et 6 mois après le scrutin. Par conséquent, l'ère de la cohabitation à l'américaine est plutôt perçue comme une période de stabilité et d'absence de mesure trop radicale. En d'autres termes, les règles du jeu devraient très peu évoluées. Cette stabilité politique est une base saine pour investir aux yeux du monde des affaires.

Quid de l'intelligence artificielle ?

La perte du Texas était pressentie comme un test pour les géants technologiques américains. En effet, cet État figure au 2ème rang en nombre de centre de données, derrière la Virginie, qui demeure la plus géographiquement avantagée, car plus proche de la capitale et des grandes agglomérations. Cependant, les projets en cours de construction dans « l'État de l'Étoile solitaire » sont évalués à plus de 16 GW-gigawatts de puissance électrique, selon le site appolotechnical.com, soit jusqu'à trois fois la puissance électrique actuelle. Si l'on inclue les projets annoncés, mais pas encore initiés, la totalité de la capacité additionnelle envisagée s'élèverait à 30,4 GW. Le nouveau sénateur élu, James Talarico, dont les fonds levés sont évalués à 145 millions de dollars contre 22 millions pour son opposant, n'est pas favorable à un moratoire. Selon une interview donnée dans *The Texas Tribune* le 22 juillet dernier, l'homme politique a déclaré que « le Texas doit être un leader en matière d'innovation et de technologie, mais les Texans doivent avoir leur mot à dire et bénéficier de cette croissance économique ». Cela passe par imposer des normes plus strictes pour plus de contrôle au niveau des collectivités sur les conséquences environnementale (eau) et sur les factures d'électricité. Autrement dit, les géants de l'IA doivent composer avec un environnement moins libre et plus contraignant. Cela ne devrait pas, selon nous, remettre en cause drastiquement leurs modèles économiques.

Un président désormais absent ou plus présent sur la scène intérieure et internationale ?

Sans majorité au Congrès, Donald Trump devra encore plus élever de la voix pour montrer qu'il existe. Cela promet davantage de signatures d'*executive orders* et l'utilisation plus fréquente de droits de veto pour bloquer des futures lois du Congrès jugées inamicales. Néanmoins, il reste le chef des armées et quelque part le chef de guerre le plus puissant du monde, mais qui devra se contenter de mesures plus ciblées et de moindre ampleur pour servir ses intérêts géopolitiques. Le président, muselé en quelque sorte, devra faire plus dans la dentelle et moins dans la spontanéité, mais celui-ci nous réserve encore de nombreuses surprises, dont les portées seront plus limitées. Dans ce contexte, gardons le cap avec un portefeuille diversifié et de bonne qualité.

VOTRE CONTACT



Axelle **RIESI**
Responsable des relations partenaires
ariesi@financieredelarc.com
06 58 11 84 85



Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs.
Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,…



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

www.financieredelarc.com

04 42 53 88 90

Suivez-nous sur Linkedin

Avertissement
Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.
Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 662 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.